

On compte celui-ci entre les ducs de Mantoue, sous le nom de *Charles I.^{er}*, quoiqu'il ait à peine séjourné dans cette ville. Il vécut tranquillement en France, où il avoit des biens considérables. Son fils, *Charles II*, époux de *Marie*, fut aidé par les Français contre les efforts de l'empereur, à se mettre en possession de sa principauté, qui lui fut assurée par le traité de Quierasque, en 1631. Il la laissa à son fils, nommé *Charles*, comme lui, sous la tutelle de *Marie*, sa mère. Son fils, appelé aussi *Charles*, étoit mineur, comme l'avoit été son père en succédant au duché de Mantoue. Dans la guerre de la succession d'Espagne, il se déclara pour la France. Les impériaux s'emparèrent de ses états en 1708. Il se sauva à Venise, et mourut l'année suivante, à Padoue, sans laisser d'enfans de deux mariages. Deux héritiers légitimes, les ducs de *Lorraine* et de *Guastallo* se préparoient à se disputer cette succession : l'empereur ne leur en donna pas le temps, et s'empara du Mantouan, qui est resté à la maison d'Autriche ; mais les Français viennent de le conquérir, et il fait aujourd'hui partie du royaume de Naples.

Charles I.
1607.
Charles II.
1633.
Charles III.
1637.
Charles IV.
1665.